

Bruit et pollution

La population est directement touchée par les pollutions dues à la détérioration de la qualité de l'air et le bruit ; à la clé des maladies physiques et psychiques, ce qui coûte cher à la collectivité.

Dévaluation foncière

Les propriétés qui tombent dans les zones de bruit perdent en valeur. Des communes entières deviennent des zones inconstructibles pour des logements, avec des impacts dévastateurs sociaux et économiques et un fossé toujours plus important entre rive droite et rive gauche.

Gaz à effet de serre

L'aviation est l'une des causes principales du réchauffement climatique. Pourtant l'IATA plaide pour une croissance sans contrainte de l'industrie pendant les 30 ans à venir, tandis que la Confédération semble ne pas voir la contradiction entre sa politique aéronautique « laissez-faire » et l'objectif de limiter le réchauffement à 1.5-2°C.

Concurrence déloyale

CHF 0.- d'impôts sur le kérosène et les billets d'avion internationaux. Les trains internationaux, par contre, doivent payer de plus en plus cher le courant et l'usage des infrastructures à l'étranger.



Adhésion

CCP : 12-17242-0

Cotisation individuelle/famille
CHF 40.- / an

Cotisation communes
dès CHF 400.- / an

ARAG

Contact

email : comite@aragge.ch

Site web (en refonte)

www.aragge.ch

Association des Riverains de l'Aéroport de Genève



ARAG

Nos objectifs

- ★ La protection de la population contre le bruit, la pollution de l'air et tous autres atteintes ou inconvénients liés au trafic aérien ou à Genève Aéroport, affectant l'environnement, la santé publique ou le patrimoine.
- ★ La conservation des bases naturelles de l'existence et l'aménagement du territoire, dans les régions affectées par le trafic aérien.
- ★ La sauvegarde des droits et des intérêts des personnes concernées, en particulier de ses membres.
- ★ Lutter contre toute augmentation des nuisances dues au trafic aérien de Genève Aéroport.
- ★ Exiger le plafonnement du trafic aérien de Genève Aéroport.
- ★ Obtenir la suppression des vols de nuit, sauf les exceptions prévues par la loi.

Association des Riverains de l'Aéroport de Genève

Notre mission

- ★ Informer la population et alerter les pouvoirs compétents sur les conséquences dramatiques pour la santé publique d'un accroissement non maîtrisé du transport aérien sur notre territoire, zone à forte densité de population.
- ★ L'ARAG exige une réflexion largement ouverte sur le rôle de Genève Aéroport dans la vie du canton et de la région.

Nos moyens

- ★ L'ARAG est la voix des riverains à la CCLNTA (Commission consultative pour la lutte contre les nuisances dues au trafic aérien), organe de dialogue à Genève aéroport.
- ★ L'ARAG est membre de la CARPE (Coordination régionale pour un aéroport urbain respectueux de la population et l'environnement), qui réunit d'autres associations environnementales et de résidents.
- ★ L'ARAG est membre de l'UECNA (Union européenne contre les nuisances aériennes).
- ★ L'ARAG maintient le contact avec des élus politiques de tous bords qui partagent sa mission et ses objectifs.

Défi 2017-2018

Reprenons en main notre aéroport !

Avec 14'450 signatures, l'initiative cantonale constitutionnelle de la CARPE, *Pour un pilotage démocratique de l'aéroport de Genève* a abouti.

Celle-ci cherche à :

- ★ Inscrire dans la Constitution genevoise le statut d'établissement de droit public de Genève Aéroport, comme sauvegarde contre la privatisation et la perte de contrôle citoyen.
- ★ Amener l'État à tenir compte du caractère urbain de l'aéroport et tout faire pour limiter les nuisances dues au trafic aérien, notamment le bruit et les pollutions atmosphériques.
- ★ Contraindre Genève Aéroport à rendre des comptes réguliers aux autorités cantonales et communales sur ses efforts à limiter les nuisances dues au trafic aérien.

L'ARAG s'engage dans la campagne

L'ARAG participe au débat sur l'aéroport